

# Georgipolitain

**SAMEDI 29 MAI  
2021, 9H00**

**NETTOYAGE DE LA  
COMMUNE**

Avril 2021

## Sommaire

**Vaccination ; Elections ; Animation ; Communication** page 1

**Vie municipale (Conseils municipaux, écoles, projets....)** page 2

**Vie municipale (suite) et Vie associative** page 3

**Comptes 2020 et budget 2021** page 4

« En même temps » ! Votre boîte aux lettres s'est chargée du bulletin municipal 2021 en plus du flash infos et d'un fascicule Aunis Sud. Prenez du recul pour lire ces documents qui se complètent, dont l'un récapitule l'année 2020 qui sera historique pour sa pandémie. Les comptes administratifs 2020 terminent ce Flash Infos.

Des sujets d'importance prioritaire sont développés et doivent retenir votre attention : les élections en juin, une nouvelle classe en maternelle, l'augmentation des tarifs de la cantine scolaire. Des projets communautaires (collecte biodéchets, méthode de transport « Rézo Pouce ») sont introduits ici et seront développés juste avant leurs mises en place. Les comptes administratifs 2020 sont rendus publics comme le budget 2021 construit sans augmentation des taux d'imposition.

Bonne lecture  
de ce flash infos n°06-2021.

### Vaccination COVID :

Les georgipolitains(es) de plus de 75 ans qui ne seraient pas encore vaccinés(es) sont invités (es) à se faire connaître auprès des services de la mairie. Un rendez-vous prioritaire leur sera donné.

### Les élections départementales et régionales 2021 :

Les dimanches 20 et 27 juin 2021, les français renouvellent leurs conseils départementaux et régionaux. La commune est en charge de l'organisation de ces élections. En raison du double scrutin ET pour appliquer au mieux les règles sanitaires, les élections se dérouleront **à la salle Saint Georges** (grande salle polyvalente) située dans le parc municipal : 12C rue du Parc – 17700 - Saint Georges du Bois. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h00 à 18h00 (à confirmer). Se munir d'une pièce d'identité est obligatoire + sa carte d'électeur (facultatif). Deux procurations par électeur sont autorisées cette année.

### CMJ – Commission animation :

Le CMJ et la commission animation vous proposent de se retrouver le 29 mai à 9h00 aux ateliers municipaux pour procéder au nettoyage de la commune. Par groupes de 6 personnes dont un adulte référent, équipé gant – gilet fluorescent – masque, on procédera au nettoyage des lieux publics. Les autres manifestations envisagées et qui restent à confirmer sont :

- La fête de la musique le 21 juin au parc
- Les jeux pour les enfants et le feu d'artifice le 13 juillet au stade
- Le marché gourmand et artisanal du 14 août de 18h00 à minuit dans le parc se met en place ; on recherche créateurs, producteurs, artisans locaux. Renseignements et inscriptions, s'adresser à Mme LAINE au 06 62 69 54 84.

### Communication – Bulletin municipal :

La municipalité remercie les annonceurs pour leur compréhension quant au retard de diffusion créé pour sa réalisation par la désorganisation liée à la pandémie. Chaque article du bulletin est peu ou prou lié aux conséquences de cette actualité en 2020. Des articles qui n'apparaissent pas y sont développés (finances, éolien, ou insolites comme les contes des enfants...).

### Communication – Site internet :

Un dysfonctionnement majeur rend le site internet [www.saintgeorgesdubois17.com](http://www.saintgeorgesdubois17.com) inopérant malgré les démarches multiples pour lever l'indisponibilité. Peut-être que ce sera résolu à la date de parution du Flash Infos ! Dans le même temps et pour rénover ce site internet, la commission Information&Communication a retenu le prestataire Instant Urbain pour ce faire. Le développement est en cours. On l'attend pour l'été.

### Communication - Page facebook :

Des informations d'actualités, municipales ou communautaires, sont publiées au fil de l'eau sur la page facebook « Ville de Saint Georges du Bois – officiel » que vous pouvez consulter et à laquelle vous pouvez vous abonner.

## Vie Municipale

## Conseils municipaux 25 janvier, 28 février et 8 avril 2021: //

Principales décisions (voir le détail sur site internet ou sur les affichages publics)

## Voirie :

Le Conseil municipal commande au syndicat départemental de la voirie :

- Une mission d'audit et d'expertise de la signalisation sur la voirie communale.
- Une mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une étude hydraulique rue de la Mare dans le cadre de sa rénovation.

Le conseil municipal commande au syndicat UNIMA la réalisation d'un schéma directeur des eaux pluviales sur le territoire de la commune.

## Finances :

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition, taxe foncière sur le bâti et non bâti, soit :

- 41,46% TFB (19,96% commune + 21,50% département)
- 64,50% TFNB

Le conseil municipal approuve une augmentation de 3% des tarifs de la cantine scolaire à compter de la rentrée scolaire 2021/2022.

## Forfait mensuel sur 10 mois :

(il n'y a plus d'arrondi pour les montants)

Fréquentation	Ecole maternelle	Ecole élémentaire
1 jour par semaine	9.48€	10.81€
2 jours par semaine	18.75€	21.63€
3 jours par semaine	27.91€	32.24€
4 jours par semaine	36.26€	42.33€

Les tarifs détaillés (y compris adultes) seront diffusés sur le site internet.

## Ecoles: //

Une 4<sup>ème</sup> classe de maternelle sera ouverte à la rentrée scolaire 2021/2022, répondant ainsi à la problématique d'effectifs en hausse et aux directives de ne pas surcharger les classes. Cela porte à 10 le nombre de classes du groupe scolaire (maternelle et élémentaire confondus).

## Ecole maternelle: //

Le (La) nouvel (le) enseignant (e) sera affecté (e) au cours du mois de juin 2021.

Les inscriptions pour les futurs enfants de petite section sont ouvertes. Un courriel a été envoyé aux familles concernées, les dossiers sont à déposer jusqu'au 15 mai 2021 dans la boîte aux lettres de l'école. La directrice de l'école maternelle se tient disponible, en particulier pour les documents à compléter et à retourner à l'école.

## Georgipolitain

## Ecole élémentaire: //

**Bonne année 2021 !** Les élèves des classes de CP-CE1 et CE1 ont commencé cette année 2021 en envoyant leurs bons vœux à leurs proches. Cela a été l'occasion de travailler autour de la lettre et de comprendre son cheminement : de son écriture ... à la boîte aux lettres du destinataire !

**Rentrée 2021/2022 des CP.** Il est déjà temps de penser à inscrire vos enfants de CP pour la rentrée 2021/2022. Pour les élèves arrivant d'autres communes, l'inscription se fait en mairie.

## En avant la musique :

Un groupe de 18 élèves de la classe de CM1 a participé sur le temps de la pause méridienne à une session d'initiation aux cuivres en partenariat avec le conservatoire de musique Aunis Sud. Les studieuses répétitions ont donné lieu à une belle représentation de la « Fanfare des CM1 » dans la cour de l'école pour le plus grand bonheur des spectateurs : les élèves de l'école élémentaire, ceux de l'école maternelle et bien sûr les maitresses et agents communaux. Chapeau les artistes !

**Dorotka OGIER**, Directrice de l'école élémentaire.



## Environnement: //

Aunis GD, en charge de l'exécution et organisée par les bassins versants, nous informe que des opérations de piégeages de ragondins et rats musqués, ont débuté sur notre commune le 12 avril pour une durée de 4 semaines. Pour votre information, c'est de l'ordre de ~1400 ragondins piégés par Aunis GD en Aunis Sud dont 56 à Saint Georges du Bois ! Cette association est titulaire d'un contrat pour la lutte contre ces nuisibles.

**CE QUI N'A PAS TROUVE PLACE DANS LE BULLETIN MUNICIPAL, PAR OMISSION OU FAUTE DE PLACE ; LES ERRATA :**

## Cyclad: //

Félicitations à Cyclad labellisé « Territoire économie circulaire ». Nous contribuons nous aussi au tri des déchets.

**Les ordures ménagères et les emballages :** les bacs doivent être sortis la veille à partir de 18h00 et rentrés dès que possible ; les encombrants sont à porter en déchetterie ; les points d'apport volontaire « verres et papiers » sont aux emplacements connus, ils sont collectés régulièrement et les dépôts autour des bacs sont proscrits ; les dépôts sauvages sont punis d'amendes à tout contrevenant ; les dates de ramassage des ordures ménagères et des emballages sont :

- Tous les lundis matins pour les poubelles à couvercle jaune
- Un mardi matin sur deux pour les poubelles à couvercle vert

## Les déchetteries :

Les horaires d'ouverture des déchetteries autour de Saint Georges du Bois sont (du 15 mars au 1<sup>er</sup> octobre) :

- Surgères : du lundi au samedi 9h00 – 12h30 / 14h00 – 18h00
- Saint Saturnin du Bois : mardi et jeudi 9h00 – 12h30 / 14h00 – 18h00 ; samedi 14h00 – 18h00

## Erratum : //

En page 15, au lieu de 65.63% pour la taxe communale foncier non bâti, il faut lire 64.50%.

## Des illustrations manquantes : //

• En page 23, les présidentes de la Gym Volontaire ces 20 dernières années :



De gauche à droite : Nicole Guichon, Babeth Marchet, Liliane Gobin



• **Section tennis** : Finalistes, arbitres et juge-arbitre au tournoi de tennis, page 25.



• **Reportages** : En page 21, un commerçant ambulant s'ajoute aux commerçants cités : LB Réception le vendredi soir sur le parking de l'église

## Projet de transport porté par la CdC : //

REZO POUCE est une solution d'autostop organisée, structurée et sécurisée et surtout de proximité, répondant à des besoins de trajets de courte ou moyenne distance. Ce dispositif répond aux principaux objectifs : favoriser la mobilité des personnes, compléter l'offre de transport existant, créer de la solidarité et du lien social, structurer, organiser et sécuriser la pratique de l'auto-stop, diminuer « l'autosolisme ». Un ou plusieurs référents « élus » ainsi qu'un ou plusieurs référents « techniques » seront désignés par commune adhérente. Ces derniers auront un rôle d'intermédiaires, assureront la mise en place, la promotion et l'animation du dispositif REZO POUCE ainsi que le suivi et l'évaluation du dispositif.



Raymond DESILLE, VP de la CdC Aunis Sud, Annabelle GAUDIN et Pauline MENANT CHAVATTE ont

présenté le projet au conseil municipal. Sur le territoire, 75 % des habitants utilisent un véhicule pour se rendre au travail. Il existe bien des liaisons régulières mais avec horaires contraints, le transport à la demande public ou privé (taxi), les aires de covoiturage, les mobilités actives comme le vélo avec un manque certain sur le territoire des pistes cyclables. Le point positif est le pôle gare de Surgères. Une enquête a été faite sur les besoins des habitants : les administrés attendent des mobilités actives avec pistes cyclables, piétonnes, transport à la demande, mobilité solidaire pour les personnes en difficulté. REZO POUCE s'ajouterait : c'est la 1<sup>ère</sup> référence d'auto-stop organisé en France ; cette pratique est sécurisée, les abonnés conducteurs et bénéficiaires sont inscrits et les lieux de prise en charge sont définis ; c'est un mode de déplacement gratuit, écologique et convivial. Dès sa mise en œuvre, Flash Infos détaillera son organisation locale.

## Projet de collecte des biodéchets porté par Cyclad : //

C'est un projet qui deviendra programme pour les georgipolitains puisque le 1<sup>er</sup> ramassage hebdomadaire est fixé le 2 novembre 2021. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la réduction des déchets et ce tri permettrait de retirer 30% de nos poubelles d'ordures ménagères pour les placer dans les points d'apport volontaires à couvercle marron.



Le tri des biodéchets sera obligatoire en 2023, nous prenons de l'avance. Le biodéchet c'est ce qui est composé de matières organiques, restes de repas pour l'essentiel. C'est un geste anti-gâchis de trier afin d'éviter l'incinération ou l'enfouissement. Trié et composté, le biodéchet est rendu à la terre. Pour votre information, nous sommes à 150kg/hab contre 169kg/hab sur l'ensemble du territoire de Cyclad.

La distribution des moyens (bio-seau, sacs biodégradables, guide de tri, clé d'ouverture du point d'apport volontaire) et la communication autour du projet (réunion publique, publipostage) seront les actions préalables. Les emplacements d'environ 130 points d'apport volontaire à couvercle marron sont en cours de validation avec les communes. Dès sa mise en œuvre, Flash Infos détaillera l'organisation locale.

## Vie associative

### Bibliothèque : //

Remerciements aux adhérents fidèles ayant fait preuve de patience et de gentillesse, victimes de tous ces changements tels la fermeture de la bibliothèque, puis le « prêt à emporter », puis l'ouverture partielle et enfin la réouverture avec les mêmes horaires sauf pour le vendredi soir en raison du couvre-feu 17h45-18h45 au lieu de 18h-19h. Ouf !! La bibliothèque serait fermée pour cause de récolement 3 jours environ à partir du 7 juin. Participation au prix des lecteurs cette année. Le détail sera sur Facebook et site internet dès que défini. Votre contact : [bibliotheque@sgdb17.fr](mailto:bibliotheque@sgdb17.fr)

### Section Tennis : //

L'activité pour les enfants et les adultes en loisir a repris depuis janvier 2021 parce que pratiquée en extérieur. Aucune compétition n'a lieu. Le tournoi d'été est cependant inscrit au calendrier : 21 juin au 4 juillet 2021.

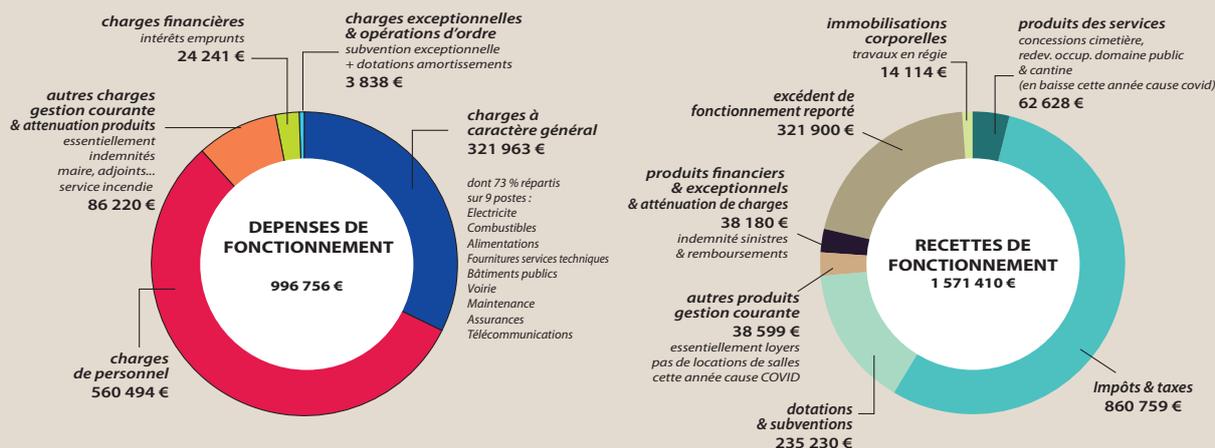
## Quelques mots sur le budget 2020 et le prévisionnel 2021

## RECAPITULATIF BUDGETS 2020

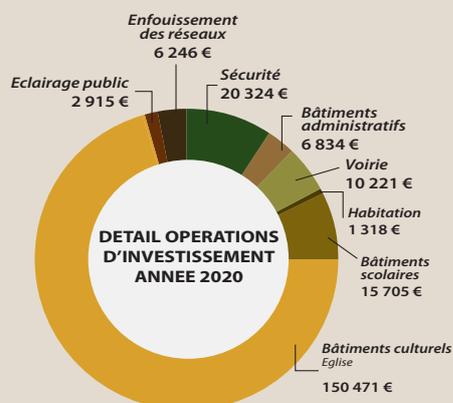
	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
BUDGET PRINCIPAL	996 756 €	1 571 410 €	506 698 €	459 892 €
BOULANGERIE	739 €	17 675 €	15 830 €	7 842 €
SPIC	16 535 €	17 592 €	8 698 €	32 359 €
LOTISSEMENT	471 536 €	473 541 €	771 346 €	468 669 €

Comme chaque année la commune a travaillé en 2020 avec 4 budgets :  
 le **budget principal** (fonctionnement et investissement de la commune)  
 et **trois budgets annexes** :  
 le budget boulangerie (gestion des loyers et du bâtiment de la boulangerie)  
 le budget SPIC (gestion des revenus liés aux panneaux photovoltaïques)  
 le budget lotissement (gestion de la vente des terrains)

## COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL 2020



Pour 2020, malgré une année particulière marquée par la Covid 19 générant des frais supplémentaires d'une part et des recettes moindres d'autre part sur certains postes nous sommes arrivés à maintenir le cap et à générer un excédent de fonctionnement indispensable. Une partie de l'excédent de fonctionnement (recettes - dépenses) est viré chaque année à la section « investissement » en fonction des besoins. Sans excédent, un grand nombre d'investissements ne pourraient être réalisés.



## LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

En 2020 les principales recettes d'investissement ont été :

- la FCTVA, La taxe d'aménagement et l'excédent de fonctionnement capitalisé pour un montant total de 121 593 €
- les subventions reçues pour un montant de 137 176 € dont 130 000 € de dons récoltés pour la rénovation de l'église via la fondation du patrimoine. **Un grand merci à tous les donateurs sans qui nous n'aurions pas pu envisager ces travaux !**

Concernant le lotissement, quelques lots ont été vendus sur 2020 et plusieurs sont réservés et devraient être vendus en 2021, ce qui va nous permettre d'accueillir de nouveaux georgipolitains !

Pour l'année 2021 le budget prévisionnel reste dans la même échelle que 2020, sans grands changements, les recettes de fonctionnement s'annonçant sensiblement les mêmes que 2020, nous devons rester vigilants sur les dépenses. En effet cette année encore, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le taux communal de la taxe foncière afin de ne pas alourdir le budget des georgipolitains en cette période de pandémie. A partir de cette année, pour les taxes foncières sur le bâti, le taux communal (19.96 %) sera fusionné avec le taux départemental (21.50 %) portant donc le taux global à 41.46 %, ceci sans aucune augmentation par rapport à l'année dernière (une augmentation éventuelle de votre taxe foncière dépendra uniquement de la réévaluation des bases ou du taux des autres taxes non décidées par la commune, la taxe ordures ménagères par exemple augmentera de 0,77 %).

Après quelques années où de gros chantiers d'investissement se sont enchaînés (rénovation de la mairie et de l'église) qui, malgré les nombreuses subventions, ont pesé sur le budget, nous allons profiter de 2021 pour réaliser des projets moins onéreux qui étaient en attente depuis quelques temps : nouveau site internet, travaux de voirie, aires de jeux, logiciel de gestion du cimetière entre autres.

## Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Visitez le site internet de la commune :  
[www.saintgeorgesdubois17.com](http://www.saintgeorgesdubois17.com)

Le numéro vert destiné à répondre aux interrogations de nos concitoyens concernant ce virus : 0 800 130 000